

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 34 (1905) |
| Heft: | 14 |
| Rubrik: | Caisse de retraite du corps enseignant |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'Institut normal préparent aussi des élèves pour les examens de capacité en vue du brevet d'enseignement. La séance annuelle de la distribution des récompenses a été présidée par Mgr Esseiva, Révérendissime Prévôt.

Ecole normale de Hauterive. — Les examens de clôture de l'Ecole normale ont eu lieu, le 24 juillet, sous la présidence de M. Python, Directeur de l'Instruction publique, assisté des membres de la section française de la commission des Etudes. M. Python a suivi avec le plus grand intérêt, de 8 à 12 $\frac{1}{2}$ h., toutes les épreuves imposées au cours de l'^e année.

Signalons aussi la présence de M. le Conseiller d'Etat Cardinaux, de MM. les inspecteurs Crausaz, Perriard, Oberson, Currat et Barbey, de M. l'abbé Dr Dévaud, de quelques ecclésiastiques, de M. Walter, directeur de l'Ecole d'agriculture, etc.

Au dîner, M. Python, répondant au toast de M. le Directeur de l'Ecole, a félicité le corps professoral pour les résultats obtenus. Grâce surtout au souci que mettent le maîtres d'appliquer les méthodes et les procédés d'enseignement les plus rationnels.

Après la distribution des prix, M. le Dr Vermot a expliqué en termes élevés la signification de la cérémonie et donné aux étudiants des conseils pleins d'à-propos pour les vacances.

Durant l'année scolaire 1904-1905, l'Ecole normale a compté 77 élèves, dont 59 aspirants instituteurs.

La rentrée des classes est fixée au 30 octobre.

Premières messes. — Au nombre des jeunes prêtres qui ont célébré leurs premices sacerdotales, dimanche 30 juillet, nous relevons les noms de trois anciens élèves de l'Ecole normale : MM. Jules Bondallaz, à Surpierre, Joseph Delabays, au Châtelard et Pierre Rey, à Massonnens. Nous offrons à ces jeunes prêtres nos joyeuses félicitations et nos vœux les plus sincères.

Caisse de retraite du corps enseignant

La Direction de l'Instruction publique informe les membres de la Caisse de retraite que le Conseil d'Etat a fixé à 30 fr. le montant de leur cotisation pour l'année 1905 et les invite à la verser, d'ici au 15 août courant, entre les mains de M. Corminbœuf, caissier, à Belfaux. Ce délai écoulé, les contributions impayées seront prises en remboursement aux frais des intéressés.

Fribourg, le 10 juillet 1905.

Le Conseiller d'Etat, Directeur :
Georges PYTHON